

Politique économique extérieure : garder une marge de manœuvre

02.05.2011

D'un coup d'oeil

La Suisse est un pays ouvert qui mise beaucoup sur l'exportation. Avec 26 accords de libre-échange, 80 conventions de double imposition et 120 accords avec l'UE, elle dispose d'un solide réseau de traités qui permet à ses entreprises d'accéder aux marchés étrangers et leur offre la sécurité juridique. Dans notre démocratie référendaire, la population a la possibilité, si elle le souhaite, de se prononcer sur un accord. Et les référendums sont obligatoires sur les traités importants. Ce serait par exemple le cas d'un projet d'adhésion à l'UE.

L'initiative extrémiste de l'ASIN « Accords internationaux : la parole au peuple ! » remet en question ce système qui fonctionne bien. En effet, elle exige obligatoirement une votation pour chaque accord international. Un tel automatisme serait paralysant pour notre pays. De nombreux accords devraient être soumis au peuple, même si celui-ci ne demande pas la tenue d'un scrutin. L'on n'en finirait plus de voter, ce qui reviendrait à pousser la démocratie jusqu'à l'absurde. En réduisant fortement la marge de manœuvre en politique économique extérieure, cette initiative porterait en outre un coup dur à notre économie. La mise en œuvre dans les délais des accords conclus et la crédibilité de la Suisse en tant que partenaire fiable en souffriraient. Le net rejet de ce projet par le Conseil national est positif. Les débats ont aussi montré que le contre-projet méritait aussi quelques éclaircissements.